Les Cerfs, qui ont été tués dans la forêt de Compiègne, avaient leur estomac rempli d'herbes, de feuilles.

L'estomac des Rats d'eau, originaires d'Ille-et-Vilaine, contenait une pâtée verte formée de filaments d'herbes aquatiques.

Celui du Lapin renfermait des feuilles.

Nos études s'appuient sur 280 individus répartis en 33 espèces. Ce nombre peut paraître restreint. Il est cependant suffisant pour permettre d'atteindre à des conclusions générales.

D'ailleurs, en France, il n'y a que 83 espèces de Mammifères, dont quelques-unes sont très rares, comme le Loup, l'Ours, le Lynx, le Chat sauvage, le Chamois, le Bouquetin, etc.

Il est donc difficile de dépasser le chiffre auquel nous sommes arrivé.

Nous croyons que notre classification est justifiée par l'observation. Certains sujets paraissent peut-être occuper une place inusitée. Ce sont les Insectivores de la classification. Nous sommes en droit d'avancer que ces animaux se nourrissent surtout de Vertébrés. Quelques-uns, comme la Musaraigne, sont presque carnivores et font transition avec ces derniers.

Nouvelles traces d'autotomie chez des Crustacés fossiles,

par MM. H. Cardot et R. Legendre.

L'un de nous[1] a déjà attribué à l'autotomie la présence exclusive des pinces de *Callianassa Faujasi* dans les collections paléontologiques.

Une nouvelle promenade dans la galerie de paléontologie du Muséum nous a montré des pinces arrêtées à l'ischiopodite chez deux autres espèces de Callianasses moins anciennes, *C. macrodactyla* et *C. Heberti* des sables de Beauchamp. Au cours des recherches bibliographiques que nous avons faites à ce sujet, nous avons vu, figurées dans les travaux d'A. Milne-Edwards[2], les pinces, toujours arrêtées à l'ischiopodite, de trois autres espèces du même genre, *C. cenomanensis* des grès verts du Maine, *C. antiqua* de la craie de Bohême, *C. parisiensis* des couches du Trocadéro. Voici donc

[1] R. Legendre, Traces fossiles d'autotomie (*Bull. Mus. Hist. nat.*, t. XV, 1909, p. 35-36).

[2] A. Milne-Edwards, Histoire des Crustacés podophtalmaires fossiles, Paris, 1861; Revision du genre *Callianassa* Leach et description de plusieurs espèces nouvelles de ce groupe faisant partie de la collection du Muséum (*Nouv. Arch. du Mus.*, t. VI, 1870, p. 75-102).

six espèces de Callianasses fossiles, trouvées dans des lieux différents et dans des couches de divers âges qui présentent la même particularité.

Alph. Milne-Edwards, qui ne connaissait probablement pas les phénomènes d'autotomie, expliquait ce fait ainsi : «Le corps de ces animaux est d'une mollesse remarquable, tous les téguments sont membraneux, à l'exception de ceux des pattes qui au contraire présentent une grande consistance et dont ils se servent pour creuser le sable. Aussi doit-on s'attendre à ne rencontrer que très rarement les carapaces conservées à l'état fossile dans les diverses formations géologiques, tandis que l'on y pourra trouver des pattes.»

Cette explication donnée par Milne-Edwards est certainement insuffisante, car la carapace des Callianasses actuelles est chitineuse et présente une certaine résistance, et de plus, si l'enveloppe des pinces est plus épaisse et plus solide, on ne peut admettre qu'elle s'arrête toujours au quatrième article, au point d'élection de l'autotomie chez tous les Crustacés actuels, et non à l'article basilaire.

Effets physiologiques du venin d'une grande Mygale de Haïti, *le* Phormictopus Carcerides *Pocock*,

par Mme Phisalix.

La grande Mygale qui fait l'objet de cette note mesurait 6 centimètres de l'extrémité antérieure des chélicères à l'extrémité postérieure du corps, avec des pattes longues elles-mêmes de 7 centimètres[1].

Elle vécut plusieurs mois en captivité, acceptant comme nourriture des Mouches, des Vers de terre, de très jeunes Souriceaux, qu'elle venait saisir quand on les lui présentait au bout d'une pince; mais refusait constamment d'attaquer des Souris adultes : Souris et Araignées se tenaient sur une égale défensive, et en égale méfiance l'une de l'autre.

La glande venimeuse peut être mise à nu en pratiquant une fenêtre rectangulaire sur la face dorsale médiane de l'article basilaire de la chélicère dont elle n'occupe pas toute la longueur. Elle se présente sous la forme d'un sac cylindrique blanc, demi-translucide, long environ de 8 millimètres et d'un diamètre moitié moindre, qui se trouve logé dans une gouttière formée par les masses musculaires voisines.

La glande de chaque chélicère, retirée aseptiquement, et broyée avec du sable fin dans un peu d'eau distillée (1 centimètre cube par glande), a

[1] Cette Mygale m'avait été obligeamment donnée par M. le Professeur Bouvier; elle a été déterminée par M. Simon, dont on connaît la grande compétence en arachnologie.